

Pétition du personnel Imad adressée au Grand-Conseil et Conseil d'Etat pour que l'autorité de tutelle se saisisse de nos demandes

Face à la non prise en compte de nos demandes et de notre souffrance au travail qui ne cesse d'augmenter, une dénonciation publique a été faite, et comme réponse le Conseil d'Administration s'attaque à la représentation syndicale.

Considérant que :

- depuis 2013 le personnel est entré dans la fonction publique, il est soumis à la loi du personnel de l'administration public (LPAC) et à 4 dispositions particulières propres à Imad négociées depuis janvier 2013 avec les syndicats. Trois dispositions (formation, mobilité, règlement de la commission paritaire Imad) ont été enfin finalisées et validées en AG du personnel Imad en date du 16 mars 2017, mais elles ne sont toujours pas validées par le Conseil d'Administration ;
- l'absentéisme a atteint un niveau record en 2016 et 2017, reflétant notre souffrance croissante au travail

Le personnel nous demandons que tout soit mis en œuvre pour que soit :

- Respecté le partenariat social, et annulées toutes décisions du CA bafouant les droits syndicaux ;
- Validées par le Conseil d'administration les trois dispositions particulières finalisée en mars 2017 après de longues négociations avec les représentant-e-s du personnel ;
- Finalisé rapidement la disposition sur les règles de gestion et horaire d'ici la fin février 2018, ce qui implique que la version finale ne soit plus modifiée par Imad ;
- Initiées avec les représentant-e-s du personnel une réflexion urgente sur le fort taux d'absence, déjà demandée dans la résolution de novembre 2016, et lors de nombreuses commissions paritaires ;
- Mise en place une vraie politique de reclassement professionnel et de maintien en emploi en cas d'atteinte à la santé ;
- Mise en place une vraie politique de Imad dans le sens d'une culture de la Bienveillance pour stopper la souffrance au travail et l'épuisement professionnel généralisé ;
- Attribué 120 postes supplémentaires sur le terrain en plus des 40 prévus au budget 2018, afin de répondre au besoin de la population ;

NOM	PRENOM	EQUIPE/SERVICE	SIGNATURE

Signez et faites signer cette pétition. Les feuilles, même partiellement remplies, sont à retourner au plus tard le 20 décembre 2017 auprès du SSP/Vpod (6, Terreaux-du-Temple, 1201 Genève- secretariat@sspge.ch), ou du SIT (16 rue des Chaudronniers, 1211 Genève 3- sit@sit-syndicat.ch)